



Termes de référence pour

Numéro de consultation	26-01
Titre :	Renforcement de capacités des entrepreneurs dans les Cliniques d'Affaires
Projet :	Programme pour l'innovation dans les technologies propres et l'emploi vert au Maroc (GCIP)
Lieu principal d'affectation	Sessions de formation à distance
Début de la mission	09 mars 2026
Fin de la mission	30 mars 2026
Nombre de jours ouvrables :	6 jours 4 jours de formation et 2 jours de préparation

I - Contexte général

En soutien à la transition vers une économie verte et inclusive via la promotion des technologies propres et des solutions vertes innovantes, le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable a mis en place, avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), le Ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité Énergétique et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme d'appui à l'Innovation dans les Technologies Propres et les Emplois Verts.

Ce Programme qui est une déclinaison nationale du Programme global d'innovation en technologies propres (Global Cleantech Innovation Program/GCIP), porte sur l'octroi d'un appui technique et financier aux porteurs de projets (Auto-entrepreneurs, startups, et TPE), dans les domaines de la Valorisation des déchets, l'utilisation rationnelle de l'eau, l'efficacité énergétique, et les énergies renouvelables.

Le Programme est déployé à travers l'organisation de compétitions annuelles pour sélectionner les solutions les plus innovantes dans les domaines précités, et la réalisation d'activités de soutien à l'écosystème de l'entrepreneuriat vert représenté par les différents acteurs intervenant dans ce domaine.

A ce jour, le Programme a organisé 5 compétitions nationales, accompagné plus de 200 entrepreneurs, et financé 37 startups vertes.



II- Objectifs de l'étude :

Afin de compléter les modules de la formation de base « GCIP » et des webinaires, en faveur de 28 projets finalistes de la compétition, le Programme Cleantech Maroc prévoit l'organisation d'ateliers de renforcement de capacité en format « **à distance** » pour répondre aux besoins exprimés par les entrepreneurs pour renforcer leurs compétences dans les 4 thématiques suivantes :

1. Cadre juridique, Finance, Fiscalité, et Business Plan (modélisation financière, développement des projections financières, , etc) ;
2. Marketing et communication (Développement des ventes, positionnement, prix, développement de la proposition de valeur, segmentation de marché, lancement de produit, partenariat stratégique) ;
3. Durabilité: Initiation à l'évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques des solutions cleantech : impact sur le climat, évaluation selon l'outil Impact forecast ;
4. Conduite de projets Cleantech et préparation des finalistes au jury final.

III- Consistance de la prestation

Le bureau d'étude retenu fera appel à un expert par domaine, maîtrisant la thématique qui lui est assignée. Chaque expert assurera la formation à travers une présentation théorique étayée par des exercices pratiques sur les éléments opérationnels notamment en relation avec la méthodologie et les outils du Programme Cleantech Maroc.

VI- Livrables

- Présentations PowerPoint des modules de formation à soumettre pour validation 10 jours après la signature du contrat ;
- Présentations PowerPoint validées ;
- Rapport de synthèse des formations comprenant la liste des participants et les fiches d'évaluation.

V- Qualifications requises des experts

➤ Chef d'équipe (obligatoire) :

Le bureau d'étude doit désigner un Chef d'équipe qui :

- Dispose d'un diplôme Bac+5 minimum
- Justifie d'au moins 10 années d'expérience en gestion de projets
- Dispose d'une expérience en coordination d'équipes pluridisciplinaires
- Maîtrise les outils de gestion de projet et de suivi (planning, reporting, coordination des livrables)
- Assure la cohérence pédagogique globale des modules

➤ Les experts

L'équipe de formation doit comprendre au moins les profils suivants :

1. Expert(e) en comptabilité et fiscalité avec une grande expérience dans la comptabilité des entreprises
2. Expert (e) en marketing stratégique et communication avec une expérience en communication d'entreprise
3. Expert(e) Développement durable, avec une maîtrise des méthodologies et modèles de calcul des émissions de GES
4. Expert(e) en gestion de projets avec une connaissance avérée du Programme Cleantech (GCIP)

Les formateurs doivent également répondre aux qualifications requises suivantes :

- Être de nationalité marocaine
- Diplôme d'études supérieures (minimum master Bac +5)
- Très bonne connaissance de l'écosystème entrepreneurial vert marocain
- Expérience avérée dans l'accompagnement de startups
- Connaissance de la méthodologie GCIP
- Maîtrise du français (écrit et parlé)
- Capacités pédagogiques

VIII - Modalités de règlement

- Paiement final (100%) après validation finale des versions définitives des livrables

IX- Soumission des offres :

1. Composition du dossier de soumission

Les pièces à fournir lors de la soumission de l'offre sont :

- Les CVs détaillés
- Copies des diplômes ;
- Une note méthodologique indiquant la compréhension du prestataire des termes de références.
- Une offre financière.

2. Evaluation des offres :

a. Phase 1 : Evaluation technique :

Une Note Technique (NF) sur 100 points sera attribuée à chaque concurrent suivant les éléments et les critères définies ci-dessous

Critères	Modalités d'évaluation (par expert)	Note maximale
1. Niveau académique	Chef de projet : Bac+5 (Master ou équivalent) dans l'un des domaines suivants : Management de projet, Entrepreneuriat, Management / Administration des affaires, Économie Environnement et Développement durable, Ingénierie avec spécialisation en gestion - Moins de Bac+5 : 0 point - Bac+5 : 3 points Chaque expert titulaire d'un Master (Bac+5) ou équivalent dans un domaine pertinent : - Moins de Bac+5 : 0 point - Bac+5 : 3 points 3 points / expert - Maximum 5 experts pris en compte	15 points
2. Expérience dans la gestion de projets et des équipes	Le Chef d'équipe doit justifier d'une expérience professionnelle minimale de 10 ans dans la gestion de projets	5 points
3. Expérience dans l'accompagnement de startups	Le chef de projet et les experts doivent disposer d'une expérience avérée en mentorat, formation, incubation ou accélération de startups : - Moins de 5 ans : 0 point / expert - 5 ans : 1 points / expert - Plus de 5 ans : 2 points / expert	10 points
4. Connaissance de l'écosystème entrepreneurial vert marocain	Le chef de projet et les experts doivent disposer d'une expérience démontrée au Maroc dans l'entrepreneuriat vert, les technologies propres ou le financement de l'innovation, notamment le programme GCIP : - Moins de 2 ans : 0 point / expert - 2 ans : 1 point / expert - Plus de 5 ans : 2 points / expert	10 points
5. Attestations de formation et capacités pédagogiques	Le chef de projet et les experts doivent fournir des attestations confirmant la conception, l'animation et la facilitation d'ateliers de formation dans les thématiques pertinentes (1 point /Attestation et maximum 2) : - 1 point /expert disposant d'une attestation - 2 points / expert disposant de deux attestations - Maximum 2 attestations /expert (Maximum 5 experts)	10 points
6. Compétences linguistiques		10 points

	Maîtrise du français, de l'anglais et de l'arabe : - Une langue : 0 point / expert - Deux langues : 1 point / expert - Trois langues : 2 points / expert	
7. Note méthodologique	- Non conforme aux TDR : 0 point - Simple reprise des TDR : 20 points - Proposition d'amélioration et d'approche structurée : 40 points	40 points

NB : Un même expert peut assurer plus d'un module de formation, sous réserve qu'il démontre les compétences techniques et l'expérience requises pour chaque thématique concernée.

Toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points, ainsi que celles présentant un dossier administratif incomplet ou non conforme à la composition exigée, seront éliminées.

b. Phase 2 : Evaluation financière

Chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100. La note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$Nf = 100 \times Fo / F$$

- Fo est le montant de l'offre la moins-disante,
- F le montant de l'offre du concurrent

c. Phase 3 : Analyse technico-financière

Les notes techniques NT et financière NF obtenues pour chaque candidat seront présentées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

$$N=0,7*NT +0,3*NF$$

Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note N la plus élevée.

X- Durée de la consultation

La durée de la consultation est fixée à 15 jours à compter de la date de signature.

XI- Date limite et procédure de remise des dossiers de candidatures

Les candidats intéressés par cette consultation sont invités à envoyer leur dossier de candidature par email au plus tard le **02 mars 2026**, à l'adresse suivante : cleantech@environnement.gov.ma